

# Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 3 • Numéro 9 • Juin 2008

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DES USAGERS

L'assemblée générale annuelle du comité des usagers se tiendra le mercredi 11 juin, à 18 h 30, à la salle Roger-Poirier du Centre St-Pierre, situé au 1212, rue Panet. L'invitation est lancée à la population et aux usagers des CLSC et des centres de jour ainsi qu'aux résidents des centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. À l'ordre du jour, présentation du comité et des activités réalisées pendant l'exercice 2007-2008. Venez en grand nombre à ce rendez-vous important !

## LA RUE SAINTE-CATHERINE PIÉTONNIÈRE

La rue Sainte-Catherine Est sera fermée à la circulation automobile entre les rues Berri et Papineau, du 17 juin au 3 septembre prochain. Afin de limiter les inconvénients de cette fermeture pour les commerçants et les résidents du secteur, une vingtaine de mesures seront mises en place par la Ville, dont une signalisation incitant les automobilistes à emprunter le boulevard René-Lévesque pour circuler vers l'est et un nouvel horaire pour le ramassage des ordures et les camions de livraison. Profitez de l'été pour aller marcher sur la rue Sainte-Catherine et pour participer aux activités qui s'y dérouleront pendant cette période.

## RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ PUBLIC FRONTENAC LES SAMEDIS

Tous les samedis, du 31 mai au 11 octobre, le Marché public Frontenac s'installe au coin des rues Ontario Est et Iberville. Beau temps, mauvais temps, les producteurs et les exposants vous y attendent afin de vous proposer leurs produits, de vous conseiller et de répondre à vos questions. Le marché Frontenac vise à améliorer et à diversifier l'offre alimentaire dans le quartier Sainte-Marie, tout en favorisant le savoir-faire local. Des activités sur divers thèmes liés à l'alimentation et à l'environnement sont aussi prévues tout au cours de la belle saison. Pour information supplémentaire : [www.marche-frontenac.com](http://www.marche-frontenac.com).



### Dans ce numéro

2

Désengorgement des urgences : un effort collectif

3

J'affiche... pour leur santé

4

L'itinérance : des visages multiples, des responsabilités partagées  
L'unité *La Clé des champs* : inauguration réussie !

## ÉVÉNEMENT RECONNAISSANCE 2008 :

# Une deuxième édition des plus réussies !



Le photographe Marcel La Haye a, cette année encore, saisi quelques sourires éloquentes lors de la soirée reconnaissance 2008.

**LE MOIS DE MAI AURA ÉTÉ FERTILE EN ACTIVITÉS** visant à rendre hommage au dévouement et à la loyauté des employés du CSSS Jeanne-Mance. Le mercredi 21 a eu lieu l'événement phare, la fête en l'honneur des employés qui avaient cumulé 25 années de service ou pris leur retraite en 2007.

Cette activité de reconnaissance a réuni une centaine de personnes à l'Hôtel Nelligan, dans le Vieux-Montréal, au cours d'un cocktail organisé par la Direction générale et la Direction des ressources humaines. Les employés honorés étaient accompagnés d'une personne, et leurs supérieurs immédiats ainsi que les directeurs étaient également présents.

participants de repartir avec un précieux souvenir.

Rendez-vous l'année prochaine pour ceux et celles qui auront cumulé 25 années de service ou pris leur retraite en 2008.

Merci aux membres du comité organisateur : Ginette Beaulieu, Pierre-Luc Chalifour, Ginette Dolbec, François Jacob, Ronald Laparé, Pierre Miron et France Ouellet. Leur dynamisme et leur énergie ont fait de cette soirée un moment inoubliable. wMerci également à Luce Moreau, Michèle Gauthier et Lucie Archambault pour leur participation à l'organisation et au bon déroulement de la fête.

## Ensemble pour réussir le milieu de vie

**C'EST SUR LE THÈME DE L'INTERDISCIPLINARITÉ** et du travail d'équipe que s'est tenu, le 14 mai, le troisième colloque sur le milieu de vie organisé par le CSSS Jeanne-Mance. Près de 250 intervenants, résidents et membres du personnel d'encadrement et du conseil d'administration se sont réunis à l'Auberge Universel pour participer à cette journée.

Pour Johanne Labrie, conseillère en milieu de vie et organisatrice principale de l'événement, le thème de cette année était incontournable : « Les premiers colloques nous ont permis de bien définir les notions de milieu de vie et de discuter de ce sujet. Le milieu de vie est maintenant implanté dans certaines unités des centres d'hébergement du CSSS, et sa réussite passe inévitablement par le travail et l'esprit d'équipe. Il est essentiel de pouvoir compter sur le soutien et l'entraide des membres de son équipe. Il est tout aussi important que chacun se sente reconnu et respecté. »

La directrice adjointe services en hébergement, Lise Guimond, a ouvert le colloque en remerciant le comité organisateur, les conférenciers et les nombreux participants. Elle a aussi souligné l'importance de l'interdisciplinarité : « Le travail interdisciplinaire favorise une meilleure circulation de l'information. Il nous permet de connaître l'expertise et la créativité de chacun et d'en profiter. C'est le moyen idéal pour développer le travail d'équipe et l'esprit



Lyse Garant, conférencière invitée, Lise Guimond, directrice générale adjointe services en hébergement, Hélène Larochelle, directrice des centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne et Johanne Labrie, conseillère en milieu de vie

d'équipe. » Cette façon de faire permet de s'adapter aux besoins de plus en plus complexes de notre clientèle.

SUITE PAGE 2 : [Un colloque inspirant](#)

## Les équipes vertes

LE COMITÉ VERT A LANCÉ UN APPEL À TOUS en février dernier pour constituer des équipes dans chaque installation du CSSS. À ce jour, on dénombre 6 équipes comprenant de 2 à 12 personnes. Il y a donc une présence verte dans les CLSC des Faubourgs (installations Parthenais, Sanguinet et Visitation) et du Plateau Mont-Royal, ainsi que dans les centres d'hébergement Bruchési et du Centre-Ville-de-Montréal, où des résidents s'impliquent également. L'intérêt manifesté par plusieurs d'entre vous porte à croire que des équipes vertes seront mises sur pied d'ici peu dans les autres installations.

Peu importe leur provenance, les participants ont en commun de se réunir en dehors des heures de travail, afin de réfléchir aux actions à entreprendre et de contribuer à faire avancer le virage vert dans notre établissement.

Des équipes ont déjà pris quelques initiatives écologiques. Au CLSC du Plateau-Mont-Royal, les employés se sont littéralement fait dire «Tasse la styromousse!» et d'utiliser une tasse pour leur café. Au Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal, un projet de verdissement, dont bénéficieront les résidents et les employés, a été réalisé en collaboration avec l'éco-quartier Saint-Jacques.

Ainsi, ces groupes se dotent d'un espace d'implication citoyenne à l'intérieur de l'organisation. Les équipes vertes sont un maillon important des programmes d'amélioration environnementale. Elles deviennent des creusets d'idées et de véritables fourmilières pour des projets de 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation). De plus, elles contribuent à la conscientisation accrue aux questions environnementales, à l'impact de nos comportements, à la surconsommation et à la solidarité sociale.



Les membres de l'équipe verte du CLSC du Plateau-Mont-Royal: Doris Allard, Martine Pettersen, Émilie Dumont, David Paquin et Suzanne Sirois (absente de la photo).

### Les constats

Nul doute, la volonté d'être «vert» se manifeste partout. Cependant, à l'analyse du chemin parcouru, le comité vert, les équipes vertes, les résidents et le personnel font le même constat: il reste beaucoup de travail à accomplir. Sensibiliser davantage le personnel, accroître le nombre de bacs de récupération, informer adéquatement sur les matières récupérées et les endroits où en disposer, diminuer la quantité de déchets destinés au dépotoir, éliminer la styromousse... En plus de réduire les coûts d'enfouissement, nous pourrions contribuer à l'assainissement de l'environnement. C'est une question de santé qui nous concerne tous.

Pour y parvenir, il faut se donner du temps, répéter le message, reconnaître les progrès réalisés et, inévitablement, disposer de l'équipement et du personnel nécessaires au succès du virage vert. Pour plus d'information, contactez Johanne Lambert au 514 527-9565, poste 3946, ou à [johanne.lambert.jmance@sss.gouv.qc.ca](mailto:johanne.lambert.jmance@sss.gouv.qc.ca).

## Un colloque inspirant

SUITE DE LA PAGE 1

Luce Moreau, qui quittait le même jour ses fonctions de présidente-directrice générale de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, a remercié ses collègues et les intervenants de tous les centres d'hébergement du CSSS pour leur travail auprès des personnes hébergées: «La Fondation est fière de soutenir le colloque sur le milieu de vie organisé pour les personnes qui contribuent à maintenir la dignité des résidents en les aidant à trouver un nouveau sens à leur vie.» M<sup>me</sup> Moreau, qui occupe maintenant le poste de directrice générale de l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal, a fait part de son désir d'introduire la musique dans les centres d'hébergement, au grand plaisir des personnes présentes, qui l'ont chaleureusement applaudie.

La directrice du programme Personnes en perte d'autonomie du CSSS Drummond, Lyse Garant, a ensuite donné le ton en prononçant une conférence intitulée *Le milieu de vie, avant tout une affaire de cœur*. Cette pionnière du concept milieu de vie au Québec a voulu transmettre aux participants la fierté de travailler en centre d'hébergement: «Au-delà des soins prodigués, le travail des intervenants en hébergement représente l'art de tisser des liens à long terme avec les résidents et leur famille. C'est *prendre soin* dans son sens le plus large.» Dans son exposé, M<sup>me</sup> Garant a rappelé les trois éléments au cœur du milieu de vie: souplesse, créativité et ouverture. «La rigidité tue le milieu de vie. Le concept vise l'accompagnement de la personne et non pas sa prise en charge. Notre rôle est d'aider le résident à assumer ses responsabilités selon ses capacités. Faire des choix, c'est le sens même de la vie.»

Enfin, Danielle Sanscartier, conférencière et chroniqueuse à la radio RockDétente, est venue partager des moyens simples pour *Oser être heureux au travail en un petit pas par jour*.

La direction remercie les membres du comité organisateur, la Fondation CSSS Jeanne-Mance, les conférenciers invités et toutes les personnes présentes qui, par leur participation, démontrent leur intérêt et leur appui au concept milieu de vie.

## Désengorgement des urgences: un effort collectif

L'ENGORGEMENT DES SALLES D'URGENCE des hôpitaux montréalais fait souvent la manchette dans les médias. Tous les établissements de santé, y compris le CSSS Jeanne-Mance, participent à la recherche de solutions au problème. En réalité, les difficultés se présentent parfois avant ou après le séjour du patient à l'urgence.

Ainsi, la prise en charge adéquate d'une personne souffrant de problèmes de santé chroniques pourrait, dans certains cas, éviter son admission à la salle d'urgence, d'où l'importance de l'instauration du réseau intégré de services aux personnes âgées. En revanche, en offrant des services de transition à une personne dont l'hospitalisation n'est plus requise mais qui ne peut retourner chez elle immédiatement, on pourrait libérer des lits pour les patients qui attendent à l'urgence.



### Quelques mesures de désengorgement des salles d'urgence

- **Services intensifs de soutien à domicile (SISAD)**  
Ce programme s'adresse aux personnes hospitalisées dont l'état est stable, mais qui ont des besoins complexes et importants. Leur retour à domicile n'est possible que si elles obtiennent l'aide nécessaire.
- **Ressources non institutionnelles (RNI)**  
Milieu de transition qui accueille des personnes en perte d'autonomie dont le retour à domicile n'est pas prévu dans l'immédiat. Le CSSS gère déjà une RNI de 12 lits de soins post-hospitaliers réservés à la clientèle du CHUM. Quatorze autres lits devraient être ajoutés ce mois-ci. La durée des séjours varie de 6,5 à 54 jours, et 70% des personnes hébergées en RNI réintègrent leur domicile.

- **Services post-hospitaliers de réadaptation et de convalescence**  
À la suite d'un accident ou d'une maladie, certaines personnes doivent retrouver des capacités physiques et leur autonomie avant leur retour à domicile. L'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) remplit ce rôle en accueillant 27 personnes. L'hôpital de jour, quant à lui, fournit des services ambulatoires de réadaptation fonctionnelle aux personnes âgées de 65 ans et plus. Ces deux services sont actuellement offerts

Le CSSS Jeanne-Mance travaille avec le CHUM afin d'agir en amont et en aval des problèmes. Selon le profil de santé des patients, diverses mesures sont établies afin qu'ils puissent quitter l'hôpital le plus rapidement possible et obtenir les soins requis dans un autre environnement (voir encadré). De son côté, le CHUM revoit aussi le parcours de ses patients, de l'accueil jusqu'à leur congé.

### Un pivot essentiel: l'infirmière réseau

Le CSSS est également présent à l'urgence avec ses infirmières réseau. Elles ont le mandat de repérer les personnes âgées en perte d'autonomie qui nécessitent des soins et des services et de les diriger vers les ressources appropriées du territoire du CSSS. Leur travail permet de prévenir et de diminuer les hospitalisations.

au Centre d'hébergement Jacques-Viger. Bien qu'ils ne constituent pas en soi une mesure de désengorgement des urgences, les délais d'accès aux lits de réadaptation doivent être maintenus les plus courts possibles afin d'éviter une utilisation inappropriée des lits de courte durée.

- **Programme 54-56-58**  
Ce programme a pour but d'offrir des services transitoires d'hébergement, de soutien et d'assistance à des personnes en attente d'une place en centre d'hébergement de longue durée, plutôt que de les hospitaliser. Le personnel du CSSS y participe en fournissant des services psychosociaux, de nutrition et de réadaptation. Les 56 places disponibles sont toutes occupées, et 125 usagers ont pu en bénéficier depuis décembre 2006.

## Nominations

Depuis le 28 avril dernier, **André Michaud** occupe le poste de chef d'administration de programmes au service de la petite enfance 0-5 ans. En plus d'être titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, d'un certificat en sciences de l'éducation et d'un baccalauréat en sciences sociales, M. Michaud possède une vaste expérience en gestion, acquise notamment au CLSC de Hull et au Centre de réadaptation Constance-Lethbridge.



Le 5 mai dernier, **Fatima Salhi** est devenue chef d'unité au Centre d'hébergement Armand-Lavergne. Diplômée en gestion de la santé et des services sociaux de l'Université de Montréal, elle a d'abord reçu une formation de base en soins infirmiers. M<sup>me</sup> Salhi a travaillé de nombreuses années à l'Hôpital Saint-Luc du CHUM, avant de devenir chef d'unité de vie au CSSS Lucille-Taesdale.

Également nommée chef d'unité, **Donia Fidèle** entrait en fonction le 20 mai dernier au Centre d'hébergement Jean-De La Lande. Titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Montréal, elle occupait jusqu'à récemment un poste de coordonnatrice de soins au CSSS de Dorval-Lachine-Lasalle, en plus d'enseigner aux étudiants de l'École des métiers des Faubourgs de Montréal.



Bienvenue aux nouveaux membres des équipes du CSSS Jeanne-Mance. Meilleurs vœux de succès!

## J'affiche... pour leur santé



conçu l'affiche *Quoi faire si je vois une seringue? Je m'éloigne et j'appelle un adulte*. Décliné sous forme de phrases simples et d'illustrations explicites, le message peut être compris aussi bien par les enfants qui ne savent pas encore lire que par les grands de sixième année.

Dévoilée en avril 2007, l'affiche a ensuite été montrée à 1500 élèves du primaire et à une dizaine de centres de la petite enfance (CPE) du territoire, dans le cadre d'une tournée des intervenants impliqués dans le projet.

Les 29 et 30 avril derniers, à la 15<sup>e</sup> édition du Séminaire Intersection réunissant les intervenants en police

**LE JEANNE-MANCE A RENCONTRÉ** Rinda Hartner, infirmière en santé scolaire à la Direction des programmes famille-enfance-jeunesse, qui a participé activement à un projet réalisé en 2006 par Geneviève Noël du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Ce projet découle de deux événements malheureux survenus dans l'arrondissement Ville-Marie, au cours desquels trois jeunes enfants se sont piqués avec des seringues souillées. Bien qu'il existe un programme efficace de collecte de seringues usagées dans le quartier, on en trouve encore souvent dans les parcs, les ruelles et même dans les cours d'école.

Afin de sensibiliser les enfants à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires en présence de seringues souillées, le SPVM, en collaboration avec Rinda Hartner et un intervenant de l'organisme Tandem Ville-Marie, ont

Québec, le poste de quartier 22 de la SPVM recevait un prix d'excellence Intersection pour cette affiche. Depuis 1996, ces prix reconnaissent les meilleurs cas de résolution de problèmes soumis par les organisations policières du Québec. Les cas présentent des méthodes originales de travail qui ont fait leur preuve en s'attaquant de façon permanente à des problèmes de criminalité, d'incivilité ou de désordre social.

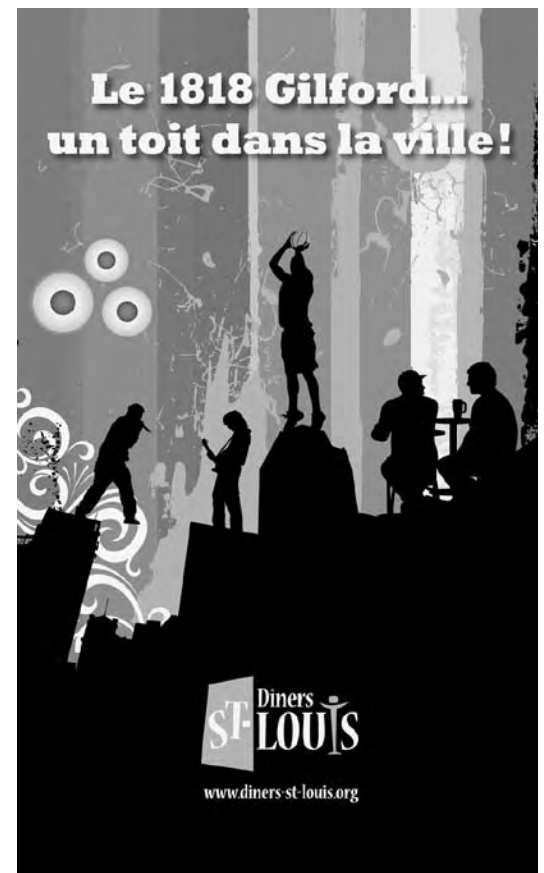
L'équipe responsable de cette affiche cherche maintenant à produire une vidéo, afin que les écoles et les CPE intéressés sensibilisent les enfants qui risquent de trouver des seringues souillées. Cette affiche est un bel exemple de collaboration communautaire qui, espérons-le, en inspirera d'autres. Félicitations à tous les partenaires pour cet honneur bien mérité!

## LE 1818, RUE GILFORD Un toit dans la ville

**OBLIGÉ DE QUITTER LES LOCAUX** qu'il occupait depuis 1983, l'organisme Dîners-Rencontres St-Louis-de-Gonzague s'offre un nouveau départ ce mois-ci. En plus d'abréger son nom, l'organisme communautaire qui accueille et nourrit des jeunes adultes démunis, marginalisés ou itinérants est maintenant propriétaire de l'immeuble situé au 1818, rue Gilford.

### 18 heures de festivités le 18 juin

Pour souligner cette acquisition, Dîners-St-Louis invite la population et ses partenaires à un événement festif qui débutera le 18 juin, à 18h, et durera 18 heures! Ce sera l'occasion de visiter les lieux et, entre autres, d'assister à une partie de basket-ball avec des joueurs du Royal de Montréal. L'événement marquera également le lancement d'une campagne de financement. Dîners-St-Louis compte déjà sur un soutien financier important de ses partenaires. Cependant, il a besoin de 525 000 \$ pour la réfection et l'aménagement de l'immeuble. L'organisme pourra alors continuer à offrir ses services aux jeunes et davantage, soit un toit dans la ville. En plus d'installer le Café Lascar et sa cuisine au rez-de-chaussée, il aménagera à l'étage supérieur sept logements de deux pièces et demie pour les jeunes de la rue qui font une démarche de réinsertion sociale. Pour plus de détails sur l'organisme ou l'événement, consultez le [www.diners-st-louis.org](http://www.diners-st-louis.org). Et pour ceux qui ont envie de festoyer, c'est un rendez-vous le 18!

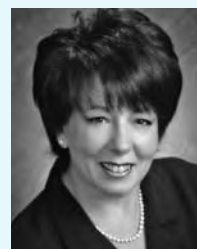


Un partenariat avec le CSSS Jeanne-Mance (CLSC du Plateau-Mont-Royal) et Plein Milieu a permis la mise sur pied du Ketch Café en 2001. Ouvert en soirée, du jeudi au lundi, ce lieu de répit permet aux intervenants de Dîners-St-Louis de maintenir le contact avec les jeunes. Ceux-ci ont également accès à des professionnels de la santé et à des intervenants psychosociaux du CSSS.

## NOUVELLES DE LA FONDATION



### Les dons planifiés



«Donner, faire du bien, répandre la joie, voilà une belle générosité. Savez-vous que vous pouvez le faire même quand vous ne serez plus là? Un don testamentaire, pour l'amour de ceux qui suivront. Quelle bonne idée!»

Jean-Pierre Coallier

**Le don planifié: un geste qui immortalise une vie significative**

Contribuer au bien-être de la société est une valeur importante pour beaucoup d'entre vous. Chacun le fait à sa façon, choisit SA cause. Certains donnent à une fondation ou à des organismes de bienfaisance, d'autres pratiquent le bénévolat. Une autre voie s'offre à ceux qui veulent, de façon posthume, continuer à soutenir une cause qui leur tient particulièrement à cœur: le don planifié. C'est simple, on sème aujourd'hui pour que les autres récoltent plus tard!

### Un geste du cœur à la portée de tous

Beaucoup de personnes ignorent les nombreux avantages de la planification successorale. Elles n'ont probablement pas conscience de la valeur réelle de l'héritage qu'elles laisseront après leur décès. Faites l'exercice: additionnez la valeur de tous vos actifs: assurance-vie, REER, résidence, épargnes, titres de placement et biens personnels. Vous serez peut-être surpris du résultat de cette opération.

En partageant votre héritage avec une œuvre de bienfaisance, telle la Fondation CSSS Jeanne-Mance, vous réduirez le montant des impôts payables au décès et maximiserez ainsi votre générosité.

Pour en savoir plus sur les dons planifiés, consultez le site [www.fondationcsssjeannemance.ca](http://www.fondationcsssjeannemance.ca).

Luce Moreau,

Présidente-directrice générale, Fondation CSSS Jeanne-Mance

## L'itinérance : des visages multiples, des responsabilités partagées

LE 24 AVRIL DERNIER, deux intervenants du CSSS Jeanne-Mance, Jason Champagne et Nancy Keays, présentaient un mémoire sur l'itinérance devant la Commission permanente du développement culturel et de la qualité du milieu de vie de la Ville de Montréal. Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique, instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération, visant à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyens aux débats d'intérêt public.

Intitulé *Le phénomène de l'itinérance à Montréal : des responsabilités partagées*, le mémoire trace d'abord un portrait du CSSS et des services offerts aux personnes vivant en situation d'itinérance. Cette population, particulièrement touchée par des problèmes de santé mentale, est souvent perçue comme menaçante ou dérangement. Les préjugés entretenus à l'égard de ces personnes contribuent à renforcer leur sentiment d'exclusion et d'isolement.

Les mesures, les programmes et les politiques mis en œuvre par la Ville pour accroître la sécurité dans les rues de Montréal peuvent parfois avoir pour effet de précariser davantage les

itinérants plutôt que de favoriser leur intégration sociale. Dans son mémoire, le CSSS souligne l'urgence d'offrir rapidement un accès au logement à cette clientèle, qui voit le parc des maisons de chambres disparaître des quartiers centraux.

Le document montre aussi l'importance de la collaboration entre les partenaires sociaux et les gouvernements dans la lutte contre l'itinérance. Chacun, à sa façon, dispose d'outils de protection, d'accompagnement et de soutien des personnes vivant cette situation au quotidien.

Un plan d'action intersectoriel, piloté par le comité de liaison en itinérance de Montréal, a obtenu un large consensus quant aux objectifs à atteindre et aux actions à entreprendre. Plusieurs projets interpellent le CSSS Jeanne-Mance, telle l'accessibilité d'un lieu de dégrisement pour prévenir l'incarcération ou l'hospitalisation de personnes intoxiquées.

Dans son mémoire, le CSSS formule une série de recommandations à l'intention des élus municipaux, notamment sur le recours systématique aux services d'UPS-Justice pour les cas impliquant des personnes qui présentent des problèmes de santé mentale ainsi que sur la préservation du parc de maisons de chambres et l'offre de logements sociaux.

Le mémoire a été rédigé par Marise Guindon, organisatrice communautaire. Ont collaboré à la rédaction : Suzanne Carrière, directrice des services spécifiques et santé publique; Jason Champagne, chef d'administration des programmes; Nancy Keays, infirmière et coordonnatrice de l'équipe itinérance; Pierre Legros, organisateur communautaire et Sylvie Miron, agente administrative. Bravo à toute l'équipe!

On peut consulter le mémoire du CSSS Jeanne-Mance, en tapant les mots *commissions permanentes* et *itinérance* dans le moteur de recherche du site [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca).



## L'unité La Clé des champs : inauguration réussie!



Photos : Marcel La Haye

SOUIRES, SOLEIL, MUSIQUE, bonne humeur, bouchées et gâteau étaient au menu le 2 mai dernier pour l'inauguration de l'unité *La Clé des champs* du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal. Une centaine de personnes, dont des familles, des employés, des partenaires ainsi que le député du Parti québécois de la circonscription

Sainte-Marie-Saint-Jacques, Martin Lemay, se sont jointes aux résidents pour fêter. Ceux-ci attendaient ce moment depuis longtemps et ils se sont impliqués activement dans l'organisation de l'événement avec l'équipe de l'unité. Chaque invité a reçu une clé pour l'occasion et fait une visite guidée des lieux. Bravo à tous!

## On n'a pas tous les jours 100 ans!

DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT du CSSS Jeanne-Mance, on compte aujourd'hui 12 résidents qui ont franchi le cap du centenaire. Nous vous présentons un nouveau membre de ce club sélect, à la longévité impressionnante.

Le 5 avril dernier, Jeanne Michelin, une résidente de l'unité 1 du Centre d'hébergement Armand-Lavergne, a atteint l'âge vénérable de 100 ans! Pour célébrer l'anniversaire, le personnel du service alimentaire a préparé une fête mémorable avec la collaboration des deux nièces de la jubilaire.

M<sup>lle</sup> Michelin a été une des premières résidentes du Centre d'hébergement Armand-Lavergne. La fête était aussi l'occasion de souligner ses 25 années de résidence dans l'établissement.

Au cours de sa vie active, M<sup>lle</sup> Michelin s'est impliquée dans un groupe communautaire œuvrant auprès des personnes

handicapées. Cette belle dame, qui a été aussi couturière et fleuriste, se fait un plaisir de raconter des anecdotes qui témoignent de sa longue expérience de la vie. Bien entourée, elle est très reconnaissante des soins et des services qu'elle reçoit. D'ailleurs, elle ne se gêne pas pour remercier le personnel régulièrement. Meilleurs vœux de santé et de bonheur, M<sup>lle</sup> Michelin!



## Félicitations à nos superviseurs!

LA DIRECTION DU CSSS Jeanne-Mance félicite l'équipe de physiothérapeutes du Centre d'hébergement Jacques-Viger. Elle était au nombre des finalistes du Prix d'excellence en enseignement clinique 2006-2007 décerné par l'École de réadaptation de l'Université de Montréal. La mise en candidature de l'équipe témoigne de la qualité de l'enseignement qu'offrent ces professionnels de l'établissement. Bravo!

Le 17 juin se tiendra le cocktail annuel de reconnaissance des superviseurs de stage. Cette activité vise à souligner leur contribution à la mission

enseignement de l'établissement et à les remercier pour leur engagement dans la formation de la relève dans diverses disciplines, tant au niveau collégial qu'au niveau universitaire. Des représentants des universités et des gestionnaires du CSSS seront présents, afin de rendre hommage à ces employés qui consacrent temps et énergie à encadrer les étudiants et à transmettre leur savoir.

Le cocktail aura lieu au CLSC des Faubourgs, 1705, rue de la Visitation, à 16h30. À suivre... dans le prochain numéro du *Jeanne-Mance*!

### Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION : Pierre Bruneau • RÉDACTION : Pierre Bruneau, Martine Dubois, François Jacob • COLLABORATEURS : Christiane Gendron, Gilles Guimond, Rinda Hartner, Hélène Larochelle, Johanne Lambert, Luce Moreau • RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Groupe Laurier

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : [lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca](mailto:lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca) • Site Web : [www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca)

À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.